

Le discours de Lady Astor : (7 juin 1920)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **8 (1920)**

Heft 98

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-255873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le discours de Lady Astor

(7 juin 1920)

Pour répondre à un désir qui nous a été exprimé à plusieurs reprises, nous publions ci-après quelques fragments du discours prononcé par Lady Astor à la séance des femmes-députées. Ces fragments ont été partiellement retravaillés d'une seconde version du discours dont La Suisse avait donné une première traduction d'après le manuscrit primitif auquel l'oratrice ne s'est pas toujours tenue : de là quelques différences entre les deux textes. (Réd.)

... Ceci m'amène à vous parler du sujet que j'ai à traiter ce soir : l'accession des femmes à la vie politique.

C'est un fait incontestable que dans la société plus ou moins désorganisée dans laquelle nous vivons actuellement, la balance penche fortement en faveur des hommes. Aussi devons-nous travailler à obtenir l'égalité politique, économique, sociale des hommes et des femmes, l'égalité des droits des parents sur leurs enfants, l'égalité devant la loi, etc. Un grand nombre de femmes se sont vouées à cette tâche, envers lesquelles nous avons déjà contracté une grande dette de reconnaissance. Et si le travail qu'elles accomplissent est ardu, les discussions sur ces questions-là que va nous permettre le Congrès nous seront d'une grande utilité, maintenant surtout qu'un si grand nombre de femmes possèdent leur droit de vote, car le suffrage féminin conduit fatalement à un autre progrès : l'éligibilité des femmes et leur présence dans les Parlements.

En effet, mon expérience du travail parlementaire, bien que fort courte, m'a montré qu'il n'est aucune législation dans laquelle il ne soit indispensable de tenir compte du point de vue féminin, surtout en ce moment de l'histoire du monde. Nous désirons prendre une part effective à l'œuvre actuelle de reconstruction, et il ne nous suffit pas pour cela d'exercer notre droit de vote, car nous croyons que nous seules pouvons exprimer notre propre opinion dans les assemblées parlementaires, et de cette façon faire comprendre aux hommes — dont la générosité n'est jamais en défaut quand ils ont compris ce qu'on leur demande — que, pour réaliser la Cité future que nous voulons bâtir, la coopération et la collaboration des deux sexes sont choses indispensables.

Il est cependant bien évident que certains domaines concernent l'homme plus que la femme, et d'autres la femme plus que l'homme. Les femmes, plus sensibles à la souffrance humaine, se placent à un point de vue plus concret : pour elles, il y a des hommes, des femmes, des enfants malheureux, là où les esprits masculins ne voient souvent que des théories. Cette conception nous impose une responsabilité plus spéciale quant à la protection de l'enfance, de la maternité, de la législation ouvrière, de l'assistance aux vieillards, aux malades et aux aveugles... Les femmes, je crois, se rendent très bien compte qu'il est quelque chose de plus important que le vivre, le couvert ou le confort du chez soi : c'est le progrès social. Je crois aussi que les femmes conscientes sont nées avec une âme de réformatrices sociales, et pour moi la pierre de touche de la valeur d'un homme politique, c'est son attitude vis-à-vis du suffrage féminin. S'il est réellement partisan du progrès social et moral, il doit être en même temps partisan du vote des femmes, car il sait que ce vote l'aidera à accomplir les réformes nécessaires, tandis que s'il le redoute, c'est tout simplement parce qu'il a peur que, toujours grâce à ce vote, le niveau moral ne s'élève à une hauteur qui risque de le gêner. C'est en tout cas l'expérience que j'ai faite dans la lutte contre l'alcoolisme, et je serai, pour le dire en passant, fier jusqu'à mon dernier jour d'avoir pu faire mon discours de début au Parlement sur la question de l'alcoolisme, car toute femme sait de combien de tristesses et de souffrances ce vice est la cause.

... En matière de morale, je n'ai nullement l'intention de diminuer la responsabilité des hommes à cet égard : elle est déjà assez lourde. Mais je pense que les femmes ont là aussi leur part de responsabilité qu'elles doivent loyalement reconnaître. Ne se rendent-elles pas coupables en adoptant trop facilement une double morale ? Combien de mères admettent encore une morale différente pour leurs fils et pour leurs filles ! et sont satisfaites de l'ordre de choses actuel ! Aussi, tant que toutes les femmes ne revendiqueront pas la même morale pour les deux sexes, ne pouvons-nous blâmer les hommes seuls d'en édicter une à leur profit...

... De toute la législation, celle qui concerne l'éducation aura forcément la plus grande influence sur la génération future, car les enfants ne seront que selon ce qu'on leur aura appris à penser. Or,

ce que les femmes peuvent travailler à obtenir, c'est une influence plus directe dans tous les domaines de l'éducation. Il faut qu'elles se fassent élire dans toutes les administrations locales, commissions scolaires, conseils municipaux, etc., qui ont à s'occuper d'éducation, et qu'elles y fassent entendre leur voix, non plus par l'intermédiaire des hommes, mais directement. Je sais fort bien que cela n'est pas possible à toutes les femmes, mais chacune alors peut se préoccuper de questions d'éducation, s'assurer que les enfants obtiennent le maximum possible d'instruction, réclamer pour le personnel enseignant un traitement suffisant qui haussera le niveau de cette profession et la remettra aux mains d'une élite.

Les femmes se trouveront ainsi face à face avec les grands problèmes, et je suis persuadée qu'elles ont les qualités voulues pour leur apporter une solution. Car les femmes possèdent beaucoup de courage moral, et ne craignent pas de regarder les faits en face ; elles sont idéalistes, en même temps qu'elles sont douées par la force des choses d'un grand sens pratique. Ce sont ces qualités différentes combinées qui leur permettent de rendre de grands services à la chose publique.

Mais ne nous berçons pas non plus de trop d'illusions. Ce ne sont pas les femmes telles qu'elles sont actuellement qui réformeront le monde, mais bien les femmes telles qu'elles devraient être. Car, non seulement nous avons encore tous les défauts des êtres tenus en minorité pendant longtemps, mais nous devons encore apprendre à examiner impartialement et patiemment les faits avant d'en tirer des conclusions, à nous discipliner et à nous contrôler nous-mêmes, à travailler avec d'autres et pour d'autres, et non pas seulement pour nous-mêmes — et enfin à mettre en pratique la fraternité dont nous parlons souvent, dans les petits détails de la vie quotidienne comme dans les grands événements mondiaux, avec ceux avec lesquels nous vivons tous les jours comme avec ceux qui sont à l'autre bout du monde. Cela est certes plus difficile. Mais un idéal ne sert qu'à donner la migraine si on ne sait pas travailler à le réaliser ! Et c'est pourquoi il nous faut emporter de ce Congrès, non seulement un idéal de fraternité et d'amour entre femmes, mais aussi le désir ardent de vivre selon cet idéal.

Le Suffrage féminin en Valais

Il peut être intéressant, juste avant les vacances qui vont certainement conduire bon nombre de nos lecteurs dans ce pays merveilleux, à l'enchantement duquel on n'échappe plus dès qu'on l'a éprouvé une fois, de leur signaler que là aussi, la question du suffrage a été posée. Sous une forme assez restreinte, il est vrai, à l'assemblée bourgeoise de Sion, le 23 avril dernier, s'il faut en croire la presse quotidienne. M. A. de Riedmatten a en effet proposé à l'assemblée bourgeoise de reconnaître aux femmes le suffrage bourgeois, et cette proposition ne paraît pas avoir soulevé des tempêtes, ni même simplement, comme on aurait pu s'y attendre, l'hilarité. Le président a été même jusqu'à promettre d'examiner sérieusement la question ! On sait ce que représente dans certains de nos cantons l'assemblée ou Conseil de bourgeoisie : c'est le corps chargé d'administrer les biens, souvent considérables, qui appartiennent à ceux-là seuls qui font partie de la commune, c'est-à-dire les autochtones : les autres, les nouveaux venus, même de date peu récente, ceux qui ne sont pas originaires de ce sol, n'ayant aucun droit sur ces biens, et faisant seulement partie de ce que l'on appelle la « commune politique ».

Il semble tout indiqué que les femmes soient enfin appelées à exercer des droits dans des assemblées dont elles font partie à titre de co-propriétaires de bien communaux. Se représente-t-on une société par actions quelconque, à l'assemblée de laquelle seuls auraient le droit de vote les actionnaires masculins ? Mais dès qu'il s'agit de questions touchant de près ou de loin à la vie publique, on devient chez nous effroyablement timoré ! C'est pourquoi il faut saluer cette première tentative d'émancipation féminine dans un canton où jusqu'à présent nos revendi-